

ETUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA COMMUNE DU SAINT-PIERRE

tubes passifs

OBJECTIFS :

- Evaluer la quantité de dioxyde d'azote NO₂ dans l'air, traceur de la pollution automobile, présente sur différents sites de Saint Pierre, permettant d'établir une cartographie ce polluant dans cette zone
- Comparer les résultats obtenus avec les données des années précédentes
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Madininair réalise la surveillance de la qualité de l'air en continu sur l'agglomération de Fort-de-France, la commune du Lamentin et l'agglomération du Robert, conformément à la stratégie de surveillance exigée par la directive européenne 2008/50/CE. En complément, l'une des missions de l'association est de réaliser des campagnes de mesure ponctuelles afin d'évaluer la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire.

En 2013, Madininair a réalisé des campagnes de mesure du dioxyde d'azote (NO₂) dans la commune de Saint Pierre. Ces mesures permettent de renouveler les données de l'étude menée en 2008. Elles permettent d'évaluer l'évolution du trafic dans cette zone, de renseigner et compléter les plans et programmes stratégiques locaux (PSQA, SRCAE, PPA) mais également de fournir une aide éventuelle à la Ville de Saint Pierre sur des projets concernant l'urbanisme, les transports ou l'environnement...

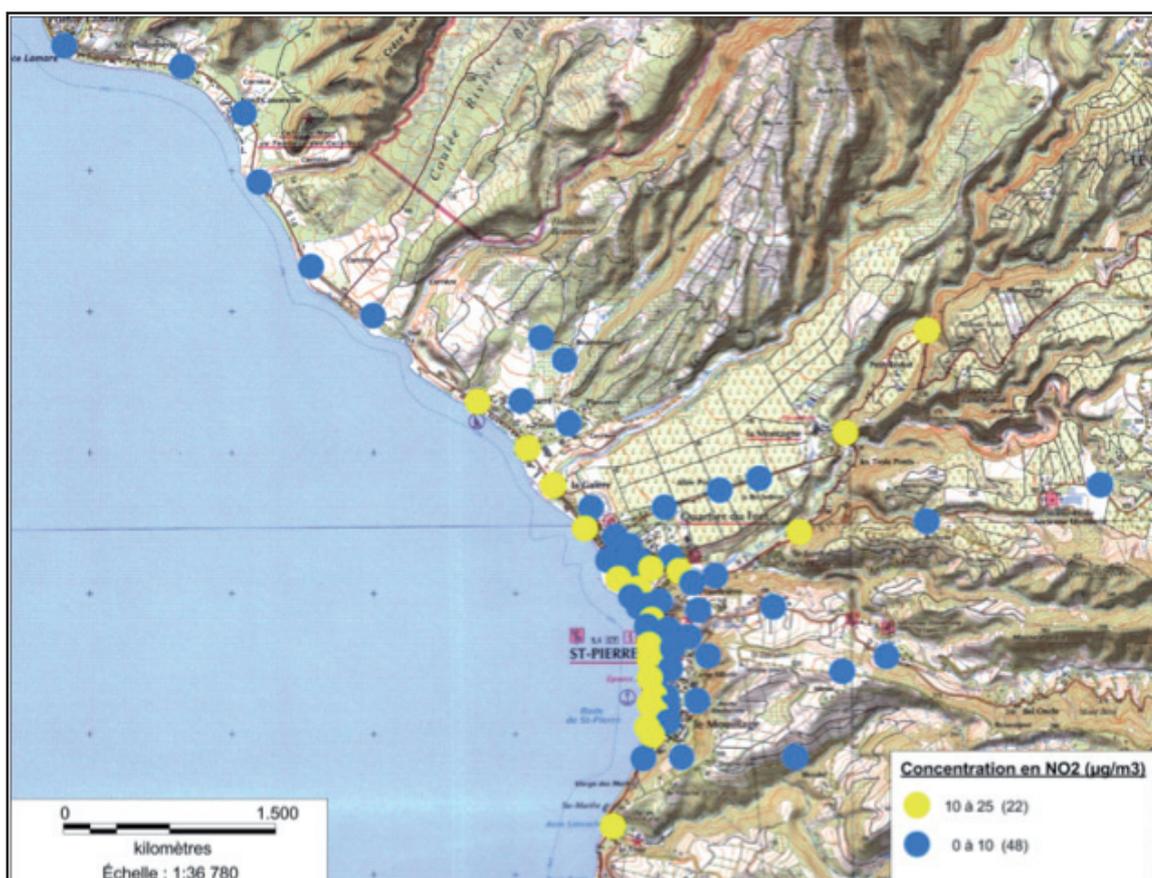
MATÉRIELS ET MÉTHODES :

- prélèvement de NO₂ par tubes passifs
- 4 campagnes successives selon le calendrier suivant :

campagne 1	campagne 2	campagne 3	campagne 4
du 14/01/2013 au 29/01/2013	du 29/01/2013 au 19/02/2013	du 19/02/2013 au 27/02/2013	du 27/02/2013 au 13/03/2013

RÉSULTATS

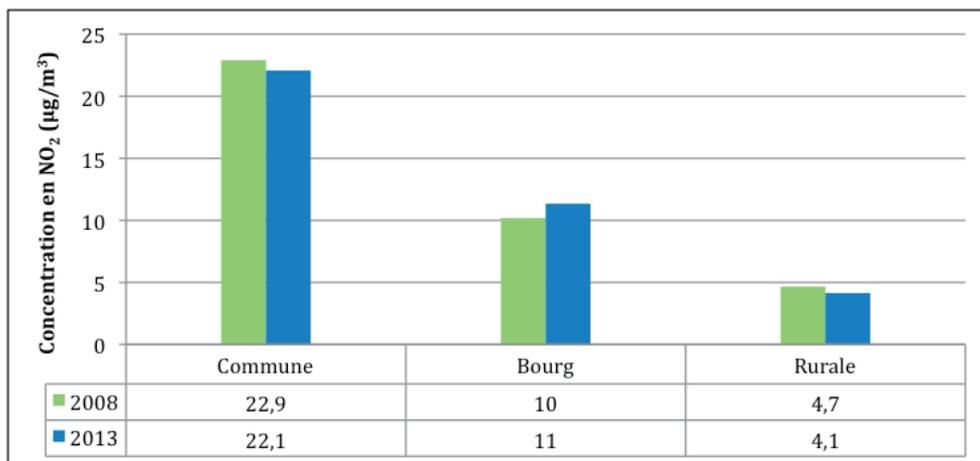
Cartographie des concentrations moyennes en NO₂ (µg/m³) sur la commune de Saint-Pierre lors des 4 campagnes du 14/01/2013 au 13/03/2013



A noter

Les concentrations les plus élevées sont enregistrées sur la D10 et la RN2, les portions traversant le bourg de Saint Pierre. Durant ces campagnes, la valeur limite pour la protection de la santé de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ n'a été dépassée sur aucun point de mesure.

COMPARAISON AVEC LES ANNÉES PRÉCÉDENTES



La moyenne des concentrations en NO_2 mesurée en 2008 est relativement identique à celle mesurée en 2013.

CONCLUSION

L'étude de la qualité de l'air dans la commune de Saint-Pierre s'est déroulée durant 4 campagnes de 2 semaines représentant 14% du temps de l'année et permettant ainsi d'estimer une moyenne annuelle. La concentration moyenne annuelle en NO_2 peut ainsi être comparée à la valeur limite annuelle pour la protection de la santé de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les concentrations les plus élevées sont mesurées sur la RN2 et la D10. La RN2 est la principale route de la côte Caraïbe, elle est empruntée par les riverains du Nord Caraïbes mais aussi par les poids lourds, reliant les communes du Nord Caraïbes aux communes du centre de l'île.

Toutefois, **les concentrations mesurées lors de cette période de mesure respectent la valeur limite annuelle pour la protection de la santé.**

Le renouvellement d'une étude sera à prévoir pour observer l'évolution des concentrations en polluants automobile. En effet, le nombre de véhicules ne cesse d'augmenter en Martinique.



Etude réalisée par :



Madininair

31 route de Didier 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02
contact@madininair.fr
<http://www.madininair.fr>

Avec le soutien de :

